

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté de Police de Circulation portant sur l'organisation d'un vide-grenier avenue des Charmes et allée des Bergeronnettes

Nous, Raymond ZINGRAFF, Maire de la commune d'AUBRY DU HAINAUT,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande présentée le 26 mars 2025 par l'association « Un Monde En Fête » dont le siège est à Aubry-du-Hainaut, représentée par son Président Monsieur Jérôme DENYS, lequel sollicite l'autorisation d'organiser un vide grenier Avenue des Charmes et Allée des Bergeronnettes le Samedi 14 Juin 2025 de 05h00 à 17h00.

Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour régler la circulation et le stationnement dans cette rue.

ARRÊTONS

Article 1 : L'Association « Un Monde En Fête », est autorisé à organiser un vide grenier le Samedi 14 Juin 2025 de 05h00 à 17h00, Avenue des Charmes et Allée des Bergeronnettes.

Article 2 : Le stationnement des véhicules légers et poids lourds sera interdit pendant la durée de la manifestation au droit de la brocante qui sera installée Avenue des Charmes et Allée des Bergeronnettes.

Article 3 : La circulation sera interdite sur le lieu de la manifestation ainsi que sur les rues et allées desservies par l'Avenue des Charmes.

Article 4 : Par dérogation à l'article 3, les voies sus-énumérées pourront être utilisées par les véhicules de médecins, ambulances, Police et Services de secours et de lutte contre l'incendie.

Article 5 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par l'organisateur, pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commissaire Divisionnaire du District de Police de Valenciennes
- Monsieur le Chef de Poste du Commissariat de Police de Raismes
- Monsieur le Président de l'Association Un Monde en Fête
- Monsieur le Chef de Centre de secours d'Anzin

Chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aubry-du-Hainaut, le 26 mars 2025

Le Maire



Raymond ZINGRAFF